

# Demande de fourniture d'énergies

FORMULAIRE À RETOURNER À :  
**CONTACT@OYA-ENERGIES.FR**

*Service client ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et sauf le mardi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h.*

Par le présent formulaire, je fais la demande d'un contrat de fourniture d'énergies permettant la mise en service du compteur et la fourniture d'énergies :

A compter du : \_\_\_\_ \ \_\_\_\_ \ \_\_\_\_

## Les index de consommation relevés du/des compteur(s) de l'ancien locataire/propriétaire

<b>N°compteur électrique :</b> .....	Simple tarif	INDEX : .....	
	Double tarif	INDEX HP : .....	INDEX HC : .....
<b>N°compteur gaz :</b> .....		INDEX : .....	

Nom du précédent occupant : .....

Coordonnées du bailleur : .....

Adresse : .....

Téléphone / E-mail : .....

## Mes coordonnées

Je suis :     Locataire     Propriétaire     Particulier     Professionnel

NOM : .....    PRENOM : .....

TEL : .....    E-MAIL : .....

ADRESSE : .....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente du logement) : .....

## Mes choix en énergie

Votre logement est alimenté en énergie(s) :     Oui     Non

Si votre logement n'est pas alimenté en énergie(s) : nous devons planifier un rendez-vous

- Indiquez-nous vos disponibilités et préciser vos coordonnées téléphoniques :

.....

### JE SOUHAITE AVOIR UN CONTRAT DE FOURNITURE EN GAZ :

B0 - Tarif eau chaude/cuisine (consommation inférieure à 6000 kWh/an)

B1 - Tarif chauffage/eau chaude/cuisine (consommation supérieure à 6000 kWh/an)

## JE SOUHAITE AVOIR UN CONTRAT DE FOURNITURE EN ÉLECTRICITÉ TRVe\*

et je choisis l'offre tarifaire & puissance :

SIMPLE TARIF à la puissance de :  3 kVA  6 kVA

DOUBLE TARIF<sup>(1)</sup> (hres creuses/hres pleines) à la puissance de : ..... kVA Plage heures creuses : .....

TEMPO<sup>(2)</sup> à la puissance de : ..... kVA

## Modalités de facturation et de règlement

JE SOUHAITE ÊTRE MENSUALISÉ AVEC UNE FACTURE ANNUELLE ET UN PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Chaque mois :  LE 05  LE 10  LE 15

Consommation annuelle estimée : en Electricité : ..... kWh et/ou en Gaz : ..... kWh



À défaut de fournir cette estimation à nos services et sans précision de votre part, il sera repris les mêmes conditions d'option tarifaire, de puissance et de consommation que celles appliquées au client sortant.

Le montant des 10 mensualités à prélever est ajusté au mieux en fonction des données contractuelles et de l'estimation de la consommation annuelle. En cours de période, ces montants sont modifiables, et peuvent faire l'objet d'une proposition modificative si des données de consommation ou d'évolutions des prix permettent d'anticiper le montant de la régularisation.

JE SOUHAITE UNE FACTURE TRIMESTRIELLE AVEC UN PRELEVEMENT TOUS LES 3 MOIS

## Mes pièces à fournir

- Bénéficiaire du chèque énergie, je fournis l'attestation d'éligibilité du chèque énergie
- Relevé d'Identité Bancaire
- Photo(s) du/des compteur(s) permettant la lecture des index de consommation et le numéro de compteur

“  
Votre **ESPACE CLIENT** permet de gérer toutes vos informations y compris régler par Carte Bancaire.  
”

POUR LES PROFESSIONNELS :  Kbis  Attestation d'éligibilité TRV

COMMENT CHOISIR? RDV sur le site [www.oya-energies.fr](http://www.oya-energies.fr)

- Estimer votre consommation en complétant le formulaire du médiateur de l'énergie
- Toutes les informations tarifaires sont disponibles dans la rubrique : « Particuliers »



Avant de souscrire à une offre

ESTIMEZ VOTRE CONSOMMATION →

Électricité : Vous souscrivez à un Contrat au Tarif Règlementé de Vente dont le prix est fixé par les pouvoirs publics. Le tarif évolue deux fois par an, en février et en août. Pour les logements équipés de compteur LINKY communicant, vous disposez d'une interface de suivi de consommation « Ma Conso » en kWh et en €, après activation de la collecte de vos données.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. L'offre tarifaire est sans engagement : le client peut résilier son contrat à tout moment, sans préavis et sans frais en retournant le formulaire de demande résiliation disponible sur le site [www.oya-energies.fr](http://www.oya-energies.fr).

(1) (2) A partir d'une puissance de 6 kVA. A savoir : Compteur monophasé : de 6 à 12 kVA / Compteur triphasé : de 9 à 36 kVA

(2) Rythme des tarifications selon les jours. 3 types de couleur "Bleu/Blanc/Rouge" et les heures creuses de 22h à 6h

Fait à : .....

Signature du client :

Le : .....